

# RAPPORT D'ACTIVITE 2014

## LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE



La Communauté de communes des rivières c'est 17 communes, 5 359 habitants et 36 élus au service du territoire.

# L'INSTALLATION POUR UNE NOUVELLE MANDATURE :



## 1. Le Conseil communautaire

Avec les élections des 23 et 30 Mars 2014, les Conseillers communautaires ont été élus directement par les administrés. Vos représentants au Conseil communautaire sont les suivants :

Commune	Représentants
Amance	PIETREMONT Jean-Michel, MARCHAIS MELCHIOR Régine
Argançon	TOURNEMEULE Rémi, suppléante PETOUCHKOFF Patricia
Beurey	CARRIC Laurent, PERRET Bruno
Bossancourt	VEDIE Hervé, DUBUISSON Fabrice
Champ-sur-Barse	DESIMPEL Francis, suppléant FIGIEL Alain
Dolancourt	MANDELLI Catherine, BAGUET Vanessa
Jessains	GAUTHIER James, BROCHON Marlène
La Loge aux Chèvres	CHAPELLIER Jean-Michel, suppléante VIARD Nicole
Longpré-le-sec	DESPRES André, suppléante PASCAUD Aurore
Magny-Fouchard	ROTA Michèle, ROLLET Yves
Maison des Champs	NOBLOT André, VEDRENNE Thierry
Montmartin le Haut	BLOUQUIN Pascal, suppléant SOCCARD Frédéric
Puits-et-Nuisement	BARONNIER Gérard, GOBIN Hervé
Trannes	SCOHY Alain, FORET Michel
Vauchonvilliers	LANCELOT Jean-Michel, JORRY Pascal
La Villeneuve au chêne	CERVANTES Jésus, BRACKE Thierry, VILLAIN Brigitte
Vendeuvre-sur-Barse	ROTA Jean-Baptiste, LEITZ Bernadette, RICHARD Jean-Pierre, CHEVALLIER Marielle, PESCAROLO Pierre, FIEVEZ Delphine, BIDEAUX Nicolas, DROUILLETTE Claire, NOURISSAT Charles.

## 2. Le Bureau :

Le Bureau a été élu le 24 Avril 2014. Il est composé des personnes suivantes :

James GAUTHIER, <b>Président</b>	•	DESPRES André, <b>membre du Bureau,</b>
ROTA Jean-Baptiste, <b>1<sup>er</sup> Vice-président,</b>	•	FORET Michel, <b>membre du Bureau,</b>
CERVANTES Jésus, <b>2<sup>ème</sup> Vice-président,</b>	•	LANCELOT Jean-Michel, <b>membre du Bureau,</b>
BARONNIER Gérard, <b>3<sup>ème</sup> Vice-président,</b>	•	NOBLOT André, <b>membre du Bureau,</b>
PIETREMONT Jean-Michel, <b>4<sup>ème</sup> Vice-président,</b>	•	PESCAROLO Pierre, <b>membre du Bureau,</b>
MANDELLI Catherine, <b>5<sup>ème</sup> Vice-présidente,</b>	•	ROTA Michèle, <b>membre du Bureau,</b>
BLOUQUIN Pascal, <b>membre du Bureau,</b>	•	TOURNEMEULE Rémi, <b>membre du Bureau,</b>
CARRIC Laurent, <b>membre du Bureau,</b>	•	VEDIE Hervé, <b>membre du Bureau,</b>
DESIMPEL Francis, <b>membre du Bureau,</b>	•	VIARD Nicole, <b>membre du Bureau.</b>

## 3. Les commissions et Comités techniques :

A la même date, 3 commissions et 2 Comités techniques ont été institués. C'est à la séance suivante, à savoir le 27 Juin 2014 qu'ont été désignés les membres de chaque commission :

Commission Communication	Jean-Baptiste ROTA, Bernadette LEITZ, Nicolas BIDEAUX, Brigitte VILLAIN, Alain SCOHY, Nicole VIARD.
Commission Développement économique	Hervé VEDIE, André DESPRES, Michèle ROTA, Pascal BLOUQUIN, Hervé GOBIN, Thierry BRACKE, Jean Baptiste ROTA, Delphine FIEVEZ, Nicolas BIDEAUX, Nicole VIARD.
Commission Urbanisme	Michèle ROTA, Gérard BARONNIER, Jésus CERVANTES, Jean-Pierre RICHARD, Pierre PESCAROLO, Jean-Michel PIETREMONT.
Comité de pilotage « Piscine »	James GAUTHIER, Michèle ROTA, Pascal BLOUQUIN, Gérard BARONNIER, Jean-Michel LANCELOT, Jean-Baptiste ROTA, Nicolas BIDEAUX
Comité de pilotage « Affaires scolaires »	James GAUTHIER, Régine MARCHAIS MELCHIOR, Laurent CARRIC, Catherine MANDELLI, André DESPRES, Michèle ROTA, Gérard BARONNIER, Jean-Michel LANCELOT, Jésus CERVANTES, Marielle CHEVALLIER, Delphine FIEVEZ

## LES ACTIONS



### • **Elaboration du PLUi :**

L'année 2013 a été l'année de lancement effectif du PLUi de la Communauté de communes des Rivières et de réalisation du diagnostic.

Le diagnostic du territoire a été approuvé lors d'un Comité de Pilotage le 15 janvier 2014.

Une fois ce diagnostic partagé sur l'ensemble des communes de la Communauté de communes des Rivières et les élections passées, le cabinet CDHU a pu reprendre le travail de rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Ce projet d'Aménagement et de Développement Durable doit être débattu en Conseil communautaire sur l'année 2015. Il suivra ensuite le travail de zonage et d'élaboration des Orientations d'Aménagement Programmées.

### • **Immobilier SMPA :**

Après avoir voulu apporter une solution en début d'année par ESCAO (Conseil communautaire du 16 janvier 2014), une seconde solution a été étudiée pour la reprise de l'activité en Juillet 2014.

La Communauté de communes des Rivières n'a pu que constater, à regret, en fin d'année 2014, la liquidation de l'entreprise SMPA.

Le site, co-propriété de la Communauté de communes des Rivières et du Conseil Départemental de l'Aube, doit à présent trouver de nouveaux acquéreurs afin qu'une ou plusieurs activités ainsi que des emplois voient le jour.

### • **Lancement du diagnostic de la compétence scolaire :**

Lors de sa décision en date du 27 Juin 2014, le Conseil communautaire a décidé de lancer un état des lieux de la compétence scolaire sur le territoire communautaire.

Une consultation a été lancée et la mission a été attribuée au cabinet LB Collectivités. Le Comité de pilotage s'est réuni au début de l'année 2015.

### • **Compétence SCOT :**

L'article 36 de la loi du 26 Mars 2014 dite loi ALUR a transféré de plein droit aux Communautés de communes la compétence SCOT.

Compte tenu de la nécessité pour la Communauté de communes des Rivières de se doter d'un SCOT dans le cadre de l'élaboration du PLUi, et de l'existence d'un SCOT au PNRFO, le Conseil communautaire a décidé de déléguer l'exercice de la compétence SCOT au Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient sur l'ensemble de son territoire.

### • **Projet de schéma de mutualisation :**

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose à l'ensemble des intercommunalités de rédiger pour 2015 un plan de mutualisation.

La loi NOTRe devrait confirmer ces informations.

Le Conseil communautaire en date du 19 Novembre 2014 a dès lors missionné le Cabinet Guy ALLART pour la rédaction de ce plan.

### • **Divers :**

Le Conseil communautaire a confirmé en 2014 son souhait de rester à l'écart du portage pour le complexe aquatique de la Communauté de communes de la Région de Bar-sur-Aube.

Le Conseil communautaire a renouvelé sa participation au Centre Départemental d'Accès au Droit pour l'organisation de permanences d'information et d'orientations juridiques à destination des administrés. Cette participation s'élève à 1074 € pour l'année 2014.

Afin de soutenir le développement économique pour les entreprises du territoire, le Conseil communautaire a renouvelé son adhésion à Initiative Aube.

# LES FINANCES



## • La dette :

Seul le remboursement attendant au crédit-bail conclu avec l'entreprise SMPA, envers le Conseil Régional de Champagne Ardenne, demeure.

Le Capital restant dû au 31/12/2014 est de 475 000 €.

Le Conseil Régional de Champagne Ardenne a accordé à la Communauté de communes des Rivières un différé de remboursement de 6 mois sur l'année 2015 compte tenu du contexte économique s'imposant à la Communauté de communes.

## • La fiscalité :

Taux de cotisation foncière des entreprises maintenu à 15,80 %

Taux de TEOM : augmentation des zones A et D : passage de 12,08 à 12,32 % pour la zone A et passage de 10,87 à 11,09 % pour la zone D.

Maintien des taux d'imposition :

TH : 0.600 %

FB : 0.516 %

FNB : 0.564 %

CFE : 0.451 %

## • Les budgets 2014 :

Budget principal	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	436 224,15 €	750 260,00 €
Investissement	313 795,73 €	302 978,13 €

*Clos en excédent cumulé à 303 218,25 €*

Budget annexe Varenes IV	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	544 722,38 €	544 722,33 €
Investissement	544 722,33 €	551 443,77 €

*Clos en excédent cumulé à 6 721,39 €*

Budget annexe immobilier SIMPA	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	112 706,00 €	358 690,13 €
Investissement	200 000,00 €	100 000,00 €

*Clos en excédent cumulé à 145 984,13 €.*

Les moyens humains et matériels demeurent ceux mis à disposition par la Commune de Vendeuvre-sur-Barse. En 2014, le coût de ce poste de dépense a été de 9204 €.